

Réf: Dossier N° 266142

Avis de constitution

« LINE BRIDGE COTE D'IVOIRE »

**ABIDJAN COCODY LES II PLATEAUX 7EME TRANCHE LOT 4159 ILOT
257 SECTION PR PARCELLE 151, Lot 4159, Ilot 257**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
03/11/2023 reçus par Me ZOGOU DOWAN ELVICHE AIME, enregistrés
au CEPICI, le 08/11/2023, il a été constitué une SAS U aux**

SOCIETE « LINE BRIDGE COTE D'IVOIRE »

**La Société a pour objet en tout pays, et particulièrement en République de Côte
d'Ivoire**

:

**La fourniture de services, logiciels ou de matériels liés à l'émission ou à la
distribution de monnaie
électronique.**

**Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières
civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou
indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes
susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.**

**En outre, la Société peut également participer par tous moyens, directement ou
indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.**

**1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000)
F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**ABIDJAN COCODY LES II PLATEAUX 7EME TRANCHE LOT 4159 ILOT
257 SECTION PR PARCELLE 151, Lot 4159, Ilot 257**

M N'GUETTA KABLAN SERGE MARTIAL (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2023-B17-00141 du 22/11/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°82469/GTCA/RC/2023 du 22/11/2023

Pour Avis

Le CEPICI

